

FONDATION SUISSE POUR LA RESTAURATION ET LA CONSERVATION DU PATRIMOINE PHOTOGRAPHIQUE

La **Fondation Suisse pour la Restauration et la Conservation du Patrimoine Photographique** a été créée en 1986 sous l'égide du Canton et de la Ville de Neuchâtel, avec le concours du Fonds National de la Recherche Scientifique (Programme National de Recherche 16).

Installée sur trois niveaux dans un superbe immeuble du 18e. siècle au coeur de la vieille ville de Neuchâtel, la Fondation est un centre national de compétences en matière de conservation et de restauration des documents photographiques.

Ses différents départements - **bureau de conseil en conservation, atelier de restauration, atelier de tirage moderne et ancien, atelier de montage archival** - sont à la disposition des musées, bibliothèques, archives et collections privées en Suisse comme à l'étranger.

A ce titre, notre institut traite, au niveau de la conservation, de la restauration ou du tirage, les collections des institutions suivantes : Office Fédéral de la Culture, Musée de l'Elysée - Lausanne, Musée de la Communication - Bern, Comité International Olympique - Lausanne, Musée Olympique - Lausanne, Archives Fédérales - Bern, Ville de Zürich, collections privées.

Notons enfin que la Fondation poursuit son mandat de recherche en matière de méthodes et techniques de restauration en participant activement aux projets de MEMORIAV.

Président : Rémy Scheurer, Recteur, Conseiller National

Directeur : Christophe Brandt

A propos de la Fondation suisse pour la restauration et la conservation du patrimoine photographique

Nous célébrions, il y a peu, le 160^e anniversaire de l'invention et de la diffusion de la photographie.

Perçue tout d'abord comme miroir du monde (Baudelaire), puis comme transformation ou trace (Ph. Dubois- R. Barthes) de cette même réalité, l'image obtenue au moyen de la camera oscura occupe une place particulière dans les moyens de représentation.

En effet, n'oublions pas, qu'il y a quelques années encore, la photographie était essentiellement une source iconographique; elle "donnait à voir" le monde, comme un reflet fidèle de la réalité. Aujourd'hui, notre perception de ce nouveau médium a sensiblement évolué. Nous avons mieux compris la nature de la relation que la photographie entretient avec son référent. Il y a bel et bien présence "objective" du réel fixé sur la pellicule comme une ombre portée sur le sol mais il y a aussi construction, représentation et non simple transfert.

Construction mentale et fruit d'une démarche artistique ou simple élément anonyme de documentation, l'image photographique opère sans cesse entre ces deux pôles, va de l'un à l'autre. C'est là sa force. Ce double fonctionnement avec le réel fait de la photographie un médium "naturellement" lié à notre mémoire collective. En ce sens, l'image aux sels d'argent nous permet de comprendre et de retrouver la cohérence du monde, des êtres et des choses.

Cent cinquante ans après son invention, la photographie a recouvré sa réelle dimension et son double statut : représentation et objet.

Ainsi, la photographie fait partie intégrante de nos patrimoines nationaux au même titre que les livres, manuscrits, bâtiments et paysages auxquels elle offre parfois un éclairage nouveau.

La photographie, élément de patrimoine

Pour récente qu'elle soit dans l'histoire des arts graphiques, la photographie est paradoxalement un médium fragile. Sa structure, essentiellement composée de métal/argent et d'un support en verre, métal, papier ou polyester, est susceptible de se dégrader rapidement quand les conditions de fabrication (archives contemporaines) ou de conservation (collections du siècle dernier) ne sont pas respectées.

Pour répondre à ces différentes préoccupations et exécuter les mandats qui lui sont confiés, la Fondation suisse pour la restauration et la conservation du patrimoine photographique, le Fonds National de la Recherche Scientifique (FNRS), la Ville et le Canton de Neuchâtel ont favorisé le développement d'un atelier complet - **La Chambre Claire** - dans le domaine de la photographie.

Notre institut dispose ainsi de cinq départements, susceptibles de répondre aux différents besoins des musées et archives suisses, en matière de **conservation, archivage, restauration et tirage des documents photographiques anciens et modernes.**

1. Atelier de restauration

La restauration des documents photographiques est une discipline récente, encore peu développée en Europe, et qui repose sur trois éléments essentiels :

- 1) une parfaite connaissance de l'histoire de la photographie et de l'histoire des procédés
- 2) une maîtrise technique qui relève d'un savoir à la fois scientifique et artistique
- 3) le respect et l'application de la charte de restauration

Toute intervention débute par un examen attentif du document en présence, de manière à identifier la technique utilisée. En effet, il faut garder à l'esprit qu'une photographie - terme générique - peut être réalisée à partir d'une centaine de procédés différents. Cette première étape permet d'établir avec précision la nature du support (métal, papier, verre...), la composition de la couche image (sels argentiques, fer, platine, pigments...) et de son liant (amidon, albumine, collodion, gélatine...)

Suivront une série de mesures physico-chimique, de micro-analyses, de relevés des altérations à l'oeil ou à la loupe binoculaire, bref...l'établissement d'un véritable diagnostic qui, au terme de l'analyse, permettra de décider du ou des traitements à appliquer.

Nos travaux portent aussi bien sur des plaques négatives au collodion au gélatino-bromure d'argent (plaque cassés, décollement de l'émulsion, sulfuration...) que sur des épreuves de toutes natures : papier salé, papier albuminé, papiers aristotypes, épreuves au platine ou au charbon, papiers modernes (supports inadéquats, déchirures, lacunes, taches, décoloration, présence de micro-organismes...) sans oublier des procédés aussi particulier que le daguerréotype, les ferrotypes ou les ambrotypes.

Les travaux sont entrepris à la suite d'un dialogue nécessaire et souvent fructueux avec les conservateurs responsables des collections.

Les interventions réalisées sont avant tout des traitements de préservation (consolidation des supports, élimination des micro-organismes en autoclave, reconstitution des lacunes, doublage, isolation...) qui obéissent au principe de réversibilité. Il y a là une prise de position nette. Nous ne souhaitons pas entreprendre, comme certaines écoles le proposent, des travaux de restauration chimique pour la simple et bonne raison que le résultat est aléatoire, le principe de réversibilité bafoué, et que la structure argentique de l'image en est gravement modifiée.

Les incunables de la photographie ont à peine plus de cent cinquante ans. C'est dire s'ils sont récents et c'est souligner également notre responsabilité face à des documents que nous avons pour devoir de transmettre intacts aux générations futures. Les traitements chimiques doivent nous intéresser dans le cadre de la recherche et de l'expérimentation mais en aucun cas dans le cadre de notre pratique quotidienne.

Cette parenthèse refermée, notons encore que l'ensemble des paramètres relevés et des résultats obtenus sont consignés, pour chaque phototype, dans un rapport de restauration. Ainsi, d'autres après nous, pourront reprendre à la base nos travaux avec peut être une autre philosophie et sans doute de nouvelles techniques issues des progrès technologiques.

Réalisations :

Restauration des collections suivantes : **Confédération** (Bern), **Office Fédéral de la Culture** (Bern), **Archives Fédérales** (Bern), **PTT- Museum** (Bern), **Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Fribourg**, **Volkerkunde Museum** (Bâle), **Comité International Olympique** (Lausanne), **Musée Olympique** (Lausanne), **Musée de l'Elysée** (Lausanne), **Biblioteca Regionale** (Locarno), **Ville de Zürich** (Cinéma STUDIO 4), **Musée Suisse de l'Appareil Photographique** (Vevey), **Musée Historique de Lausanne** (Lausanne), **Musée Historique du Vieux-Vevey** (Vevey), **Stiftung für die Photographie** (Zürich), **Collection Ruth et Peter Herzog** (Bâle), **collections privées ...**

2. Atelier de tirage ancien & reprint

Les institutions chargées de conserver le patrimoine photographique sont parfois en possession de plaques négatives ou de calotypes (négatifs sur papier) dont les épreuves correspondantes sont demeurées introuvables. D'autre part, certaines épreuves originales du XIXe siècle nous sont parvenues dans des états de dégradation suffisamment avancés pour que la lecture harmonieuse et intégrale de l'image en soit compromise. Dans ces deux cas de figure, il est alors nécessaire de procéder au reprint des épreuves dans l'esprit et la technique de l'auteur. Le recours au procédé original ne relève pas de la fantaisie ou d'une volonté passéiste. Il correspond au respect de la nature même des phototypes qui vont souvent par couple. Au calotype correspond le papier salé comme le papier albuminé s'accorde naturellement à la plaque au collodion.

C'est la lecture des originaux qui est ici en jeu.

Un calotype tiré sur un papier moderne ne transmettra pas les mêmes informations qu'un tirage sur papier salé. C'est la formation même de l'image (le noircissement direct), la matière apparente du support, la quantité d'argent retenue dans les fibres qui contribuent à une autre vision.

Le reprint est toutefois une opération de prestige réservée à quelques pièces jugées exceptionnelles.

Nous sommes donc parfois conduits à confectionner artisanalement ces supports du XIXe siècle. Nous choisissons alors nos papiers, une formule chimique proche de celle de l'auteur et nous fabriquons pièce par pièce des papiers salés, des papiers albuminés, des épreuves en callitypie ou au platine. C'est un travail lent, hors du temps. Nous imprimons cinq à six épreuves par jour.

Il faut cependant ajouter qu'un reprint ne sera jamais l'alter ego d'une épreuve originale : c'est une tentative de réédition, réfléchie, documentée et sensible.

Soucieux d'éviter toute confusion sur le plan du marché de l'art, nos tirages comportent un filigrane ou un sceau dans la fibre du papier qui signale un certain nombre d'indications dont la mention "reprint".

Réalisation :

Fonds Jean WALTHER. Reprint sur papier salé 1995. Collection du Musée Historique du Vieux-Vevey.

3. Atelier de tirage moderne

Les photographes sont parfois comme les compositeurs. Ils s'en tiennent à la vision et n'entendent pas interpréter leur partition. Le tirage n'est pas leur affaire. Ils transmettent alors leurs négatifs à un tireur avec qui ils formeront un tandem.

Ce sont souvent de beaux instants, intenses de complicité et de nuances de gris. Les images deviennent évidentes et simples dans leur retranscription quand l'intention du photographe est renouvelée et prolongée sous la lumière de l'agrandisseur.

Notre atelier de tirage moderne, créé en 1984, poursuit une tradition d'artisan. La matière première que nous utilisons, le papier photographique est primordial. Il fait toujours l'objet d'une discussion et d'une période d'essais et de mise au point avec le photographe. Nous utilisons la plupart des papiers de qualité à disposition sur le marché (Agfa, Oriental Seagull, Kodak, Ilford, Guillemot) que nous traitons avec différents révélateurs conçus par nos soins.

Nous portons également une attention toute particulière à réaliser des épreuves qui respectent les normes internationales en matière de conservation. Ce sont les archives de demain. C'est dire si la conception chimique de notre fixateur, sa teneur en argent et en composés résiduels, les séquences de lavage, les méthodes de séchage sont aussi importants à nos yeux que la dimension visuelle de l'épreuve.

Réalisations :

Fonds HANS STEINER. Collection du Musée de l'Elysée. Une exposition itinérante (1989-90) réalisée par le Musée de l'Elysée - Lausanne avec le soutien de l'Office Fédéral de la Culture

Gustave ROUD - Bibliothèque du Centre Georges Pompidou - Paris 1989.

Ella MAILLART, rétrospective de son oeuvre photographique - Musée de l'Elysée - Lausanne

Fonds Victor ATTINGER (1860-1927) - Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel (1990)

Rétrospective Jacques THEVOZ - Musée d'Art et d'Histoire - Fribourg, 1991

Voir la Suisse autrement- Musée de l'Elysée - Lausanne, 1991

LEHNHERT et LANDROCK - Musée de l'Elysée - Lausanne, 1991

Rétrospective Jean MOHR - Musée de l'Elysée - Lausanne, 1992

Vera ISLER - Musée de l'Elysée - Lausanne, 1992

Jean Pascal IMSAND Galerie Stockregg - Zürich, 1992-93

Giorgio von ARB Sulzer - Winterthur, 1992

Giorgio von ARB Galerie Nikon- Zürich, 1993

Théo FREY - Musée de l'Elysée - Lausanne 1993

Mario del CURTO - Musée de l'Elysée 1994

Mario del CURTO - Allemagne 1994

Geraldo DE BARROS - Sao-Paulo - Brésil 1994

Jean Claude GADMER - Fribourg 1994

Enrico GASTALDELLO - Migrações Sao Paulo 1994-95

Ferenc BERKO - Musée de l'Elysée 1994

Ernst BRUNNER - Lucerne/Zürich 1995

Giorgio von ARB - Zürich 1995

Daniel SCHWARTZ- Modena 1995

LEHNHERT & LANDROCK- Institut du Monde Arabe/Paris 1995

Geraldo DE BARROS- Brasilia 1996

Giorgio von ARB - Zürich 1997

Ella MAILLART- Musée de l'Elysée 1997

Geraldo DE BARROS - Houston 1997

Fonds Gilliard : les derniers jours du tsar - Musée de l'Elysée 1998

4. Atelier de montage archival

Les épreuves anciennes une fois restaurées, les nouvelles images achevées, il convient de procéder au montage. Le passe-partout en carton neutre représente une solution satisfaisante du point de vue de la conservation et de la présentation.

Créé en 1988, cet atelier spécialisé traite, chaque année, quelque quatre mille phototypes (collections publiques suisses anciennes et contemporaines - collections privées...).

5. Bureau de conseil en conservation

Restaurer c'est tout d'abord mieux conserver ! Cette petite phrase qu'il nous arrive parfois de prononcer devant une assemblée de conservateurs ou d'archivistes, illustre parfaitement notre doctrine. Notre action quotidienne vise, en effet, à privilégier la circulation des informations en matière de conservation plutôt que d'encourager le recours à la restauration.

C'est dans ce but que nous avons tenu à mettre à disposition des institutions concernées un bureau de conseil. Après avoir analysé le fonctionnement des collections, ce service développe des méthodes propres à favoriser les conditions et les techniques de conservation des phototypes dans les bibliothèques, archives, musées et collections privées.

A chaque fois, la structure et les moyens financiers de l'institution sont largement pris en compte. Cette attitude devrait permettre de ne pas défavoriser les petits musées et d'imaginer et mettre en place, à chaque fois, une solution ponctuelle, souple et efficace.

Notre intervention débute par un examen des phototypes pour en déterminer l'état sanitaire (relevé des altérations principales, recherche d'éventuels micro-organismes, établissement d'un calendrier de travail à court et moyen terme). Par la suite, nous tentons d'améliorer les salles d'archivage (conditions climatiques, vérification des sources d'éclairage, choix du mobilier etc...) et les méthodes de conservation (qualité des pochettes de conservation longue durée, répartitions des phototypes par compatibilité, type de classement, boîte museum pour les épreuves etc...). Nous intervenons également au niveau de la formation du personnel pour apporter une information quant aux manipulations et précautions élémentaires à prendre avec des collections anciennes.

La nouvelle structure mise en place, nous procédons une à deux fois par an, à des contrôles par sondages, pour vérifier et mesurer la stabilité des salles d'archivage et des collections.

Perspectives et développement de la Fondation

Dans le cadre de ses activités, la Fondation collabore avec l'ensemble des instituts européens et américains spécialisés dans les domaines de la conservation et de la restauration des documents photographiques.

Ces échanges de points de vue et d'informations contribuent largement à une meilleure compréhension des phénomènes de dégradation des phototypes et à l'amélioration de techniques spécifiques.

Sur le plan national, la Fondation est membre du comité directeur de MEMORIAV et participe, à ce titre, à des interventions et des projets en faveur de la sauvegarde du patrimoine audiovisuel.

Christophe Brandt
directeur de la Fondation